

Villemesnil

La déviation de la N 19 inquiète les écologistes

L'ASSOCIATION écologiste Vivre à Villemesnil (VAV) est inquiète et même en colère. Recue jeudi par les maires du Plateau briard, elle est venue leur présenter un nouveau livre blanc concernant la déviation de Boissy-Saint-Léger.

Le premier était sorti en 2003. « Si la nouvelle tranche des travaux entre la Francilienne et la RN 406 est réalisée selon le projet actuel, cette infrastructure autoroutière portera gravement atteinte à l'environnement et au cadre de vie. Il n'y a pas de raison que l'on récupère toutes les nuisances de Boissy-Saint-Léger ! » explique Joël Varin, de l'association Vivre à Villemesnil.

L'association dénonce les consé-

quences de l'augmentation du trafic routier annoncé à 80 000 véhicules/jour à la fin des travaux : « Cela va créer un bouchon le soir au niveau de Villemesnil, reprend Joël Varin, toutes les villes limitrophes de la N 19 récupéreront les voitures qui veulent s'en échapper. »

Des hectares de bois menacés

Seule solution pour éviter les nuisances : que les travaux poussent jusqu'aux limites de Marolles-en-Brie, au lieu de s'arrêter au niveau du château de Grosbois. »

Pour VAV, les travaux vont créer une tranchée dans la forêt et entraî-

ner la disparition de nombreux hectares boisés dans la forêt de Grosbois et celle de la Grange. Sans parler de l'augmentation du niveau sonore que va entraîner le trafic dans ce secteur.

« Au niveau du château de Grosbois, les relevés indiquent 72,2 dB ! s'exclame Joël Varin. Pour une modification de route, la norme est de 65 dB. Les gens ne pourront plus sortir dans leur jardin ! » Pour y remédier VAV réclame que les travaux ne s'arrêtent pas devant le château comme il est prévu actuellement, mais qu'ils continuent jusqu'à la sortie de Villemesnil « en tranchée profonde », ce qui permettrait d'atténuer le bruit.

Autre sujet de tension chez VAV,

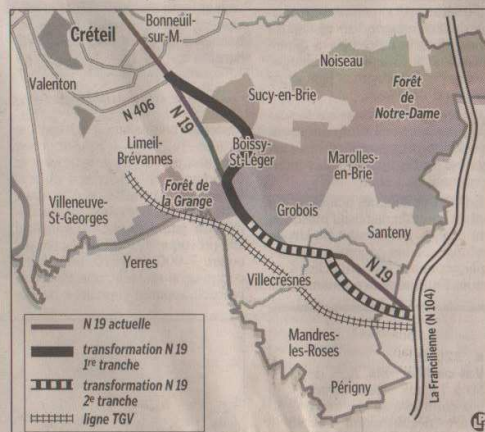
un mur antibruit d'une hauteur de 3 mètres serait prévu dans le périmètre historique du château de Grosbois.

Ayant rencontré l'association, le sénateur-maire UMP de Saint-Maurice, Christian Cambon, a déjà écrit

aux ministères de l'Environnement et des Transports. Aucun interlocuteur n'a pu répondre à nos sollicitations à la Direction interdépartementale des routes d'Ile-de-France (Dirif).

ANNE-LAURE ABRAHAM

Le tracé qui crée la discorde



Un passage souterrain critiqué

VIVRE à Villemesnil et les Amis de la forêt Notre-Dame craignent que l'aménagement de la N 19 mette à mal la charte forestière de l'Arc boisé, dont l'objectif est de préserver la biodiversité et d'améliorer l'accès aux espaces forestiers. Selon les associations, le projet « ne prévoit pas de liaison permettant une réelle traversée de la faune ».

D'après elles, la solution proposée par les services de l'Etat est de construire un passage souterrain entre la forêt de Grosbois et celle de la Grange afin de permettre le passage aux animaux ainsi qu'aux passants.

« On propose un tunnel de 75 m entre Limeil et Boissy, explique Christiane Besombes, l'une de ses représentantes de VAV. Il est clair que ça n'est pas une proposition sécurisante. Il y a un lycée à proximité. Je suis sûre que les parents hésiteraient à faire passer leurs enfants dans un trou noir. »

Seule solution possible aux yeux des écologistes : creuser une tranchée afin que les voitures passent dans une voie encaissée, ce qui permettrait une liaison au niveau du sol (au-dessus du trafic) pour les piétons.